ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

Blockchain Technologies ETF

31 décembre 2020

Blockchain Technologies ETF

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Harvest Portfolio Group Inc., gestionnaire du Fonds, et approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers.

Le gestionnaire maintient des procédures appropriées afin de s'assurer que sont produites des informations financières pertinentes et fiables. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent certains montants basés sur des estimations et des jugements faits par le gestionnaire. Les principales méthodes comptables que le gestionnaire juge appropriées pour les Fonds sont décrites à la note 3 des états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., auditeur externe du Fonds, a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer une opinion sur les présents états financiers à l'intention des porteurs de parts. Son rapport fait partie intégrante des états financiers.

Au nom de Harvest Portfolios Group Inc.,

(Signé) « Michael Kovacs »

Michael Kovacs
Président et chef de la direction

(Signé) « Daniel Lazzer »

Daniel Lazzer
Chef des finances

Oakville (Canada)
Le 12 mars 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts et au fiduciaire de Blockchain Technologies ETF (le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accouting Standards Board (IFRS).

Notre audit
Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2020 et 2019;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance
Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2
Tél. : 1 416 863 1133, Téléc. : 1 416 365 8215

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Christopher Pitts.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)
Le 12 mars 2021

Blockchain Technologies ETF

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE				
Aux 31 décembre	**2020**		**2019**	
Actif				
Actif courant				
Placements	13 899 142	**$**	7 200 580	**$**
Trésorerie	48 477		29 332	
Dividendes à recevoir	1 886		3 984	
	13 949 505		**7 233 896**	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**13 949 505**	**$**	**7 233 896**	**$**
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)	**880 000**		**1 140 000**	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	**15,85**	**$**	**6,35**	**$**

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Blockchain Technologies ETF

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL Pour l'exercice clos le 31 décembre	2020		2019	
Revenu				
Gain (perte) net sur les placements				
Dividendes	61 354	$	67 693	$
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	4 018 583		(615 781)	
Gain (perte) de change net réalisé	6 952		(2 743)	
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	4 609 207		2 242 221	
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change	(80)		(721)	
Gain (perte) net sur les placements	8 696 016		1 690 669	
Revenu total (montant net)	**8 696 016**	**$**	**1 690 669**	**$**
Charges (note 5)				
Frais de gestion	60 483	$	60 241	$
Retenues d'impôts	8 423		7 992	
Coûts de l'information aux porteurs de parts	32 722		37 241	
Honoraires d'audit	31 563		29 137	
Honoraires des agents des transferts	8 480		15 369	
Droits de garde et frais bancaires	51 237		58 852	
Frais du comité d'examen indépendant	603		773	
Droits de dépôt	20 046		20 775	
Frais juridiques	15 331		12 761	
Coûts de transactions (note 8)	58 491		39 536	
Total des charges	**287 379**		**282 677**	
Charges absorbées par le gestionnaire (note 5)	(87 568)		(71 896)	
Total des charges (net)	**199 811**	**$**	**210 781**	**$**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**8 496 205**	**$**	**1 479 888**	**$**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 4)	**8,99**	**$**	**1,17**	**$**

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Blockchain Technologies ETF

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		
Pour l'exercice clos le 31 décembre	**2020**	**2019**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	**7 233 896 $**	**7 021 524 $**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**8 496 205 $**	**1 479 888 $**
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	2 032 366	409 689
Rachat de parts rachetables	(3 812 962)	(1 677 205)
Opérations sur parts rachetables, montant net	**(1 780 596) $**	**(1 267 516) $**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	**13 949 505 $**	**7 233 896 $**

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Blockchain Technologies ETF

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE Pour l'exercice clos le 31 décembre	2020	2019
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	8 496 205 $	1 479 888 $
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie		
(Gain) perte de change sur la trésorerie	3	(543)
(Gain) perte réalisé à la vente de placements	(4 018 583)	615 781
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(4 609 207)	(2 242 221)
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change	80	721
Produit de la vente de placements	7 062 437	6 694 789
Achats de placements	(6 685 317)	(6 539 699)
Variation nette de l'actif et du passif hors trésorerie	2 018	(1 920)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	**247 636 $**	**6 796 $**
Activités de financement**		
Produit de l'émission de parts rachetables	140	1 790
Rachat de parts rachetables	(228 628)	(1 587)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	**(228 488) $**	**203 $**
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour l'exercice	19 148	6 999
(Gain) perte de change sur la trésorerie	(3)	543
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	29 332	21 790
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**48 477 $**	**29 332 $**
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt*	55 029 $	58 502 $

* Inclus dans les activités d'exploitation
** Les flux entrants (sortants) nets ne tiennent pas compte des opérations non réglées en trésorerie (opérations en nature).

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Blockchain Technologies ETF

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2020

Nombre d'actions	Titre	Coût moyen ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
	ACTIONS			
	Consommation discrétionnaire			
7 409	Overstock.com, Inc.	380 673	452 401	3,2
		380 673	452 401	3,2
	Finance			
80 722	Galaxy Digital Holdings Ltd.	208 914	879 870	6,3
		208 914	879 870	6,3
	Technologies de l'information			
1 609	Accenture PLC, cat. A	421 784	534 983	3,8
108 389	Conduent Incorporated	559 805	662 248	4,7
2 273	DocuSign, Inc.	332 196	643 181	4,6
1 494	EPAM Systems, Inc.	664 145	681 479	4,9
302 902	HIVE Blockchain Technologies Ltd.	205 089	723 936	5,2
92 952	Hut 8 Mining Corp.	137 163	324 402	2,3
26 229	Infosys Limited, CAAE	399 640	565 908	4,1
8 605	Intel Corporation	546 218	545 694	3,9
3 356	International Business Machines Corporation	576 975	537 741	3,9
47 229	Marathon Patent Group, Inc.	284 990	627 630	4,5
1 197	Mastercard Incorporated, cat. A	426 088	543 856	3,9
1 858	Microsoft Corporation	389 945	526 034	3,8
64 734	Net 1 UEPS Technologies, Inc.	350 145	405 407	2,9
128 743	NetCents Technology Inc.	165 057	162 216	1,2
7 254	Oracle Corporation	512 169	597 323	4,3
240 226	Quisitive Technology Solutions, Inc.	153 519	261 846	1,9
46 656	Riot Blockchain, Inc.	252 186	1 009 009	7,2
3 351	SAP SE, CAAE	540 899	556 177	4,0
2 436	Square, Inc., cat. A	640 212	674 855	4,8
9 947	Virtusa Corporation	543 769	647 384	4,6
1 911	Visa Inc., cat. A	430 663	532 063	3,8
77 775	Wipro Limited, CAAE	416 007	559 349	4,0
66 369	Xunlei Limited, CAAE	301 129	244 150	1,8
		9 249 793	12 566 871	90,1
	Total des placements	**9 839 380**	**13 899 142**	**99,6**
	Autres actifs, moins les passifs		**50 363**	**0,4**
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		**13 949 505**	**100,0**

NOTES ANNEXES

31 décembre 2020

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le fonds Blockchain Technologies ETF (le « Fonds ») est un fonds d'investissement constitué selon les lois de la province d'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 31 janvier 2018 (date de création), dans sa version modifiée et mise à jour. Il n'y a pas eu d'activité importante au sein du Fonds entre la date de création et la date de lancement, le 2 février 2018. Le siège social du Fonds est situé au 610 Chartwell Road, Oakville (Ontario) L6J 4A5.

L'objectif de placement du Fonds est de reproduire, dans la mesure du possible et compte non tenu des frais et des charges, la performance de l'indice Harvest Blockchain Technologies Index (l'« indice »). Le Fonds investit dans des actions d'émetteurs dont les activités sont liées, directement ou indirectement, au développement et à l'application des technologies de la chaîne de blocs et des registres distribués. Dans le cadre de sa stratégie de placement, le Fonds détient ces titres[1] environ dans les mêmes proportions que l'indice, ou investit dans un ou plusieurs fonds négociés en bourse qui répliquent le rendement de l'indice ou d'un de ses sous-ensembles. Le Fonds peut détenir différents instruments financiers dans son portefeuille, notamment des actions et des titres assimilables à des actions. Selon les conditions de marché, il peut investir une part importante de son actif dans de la trésorerie et des équivalents de trésorerie afin de préserver son capital.

2. RÈGLES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS). La publication de ces états financiers a été autorisée par Harvest Portfolios Group Inc. (le « gestionnaire ») le 12 mars 2021.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers
Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transactions des actifs et des passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN, conformément à son modèle économique. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les méthodes comptables du Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Aux 31 décembre 2020 et 2019, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par titre du Fonds et son actif net par titre calculé selon IFRS 9.

Juste valeur des placements et des instruments dérivés
Les placements et les instruments dérivés négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions.

Les placements et les instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, aucun cours ne peut être obtenu rapidement sera sa juste valeur telle qu'elle sera déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres est établie au moyen de techniques d'évaluation fondées en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec des titres comparables ou similaires, l'obtention de données d'évaluation auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs disponibles. Ces valeurs sont analysées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimative des titres peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. La perception concernant le risque de crédit de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et le terme à courir ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

[1] Voir le prospectus daté du 7 janvier 2021 du Fonds.

Classement des parts rachetables
Selon IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* des IFRS, les actions ou les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Les parts du Fonds comportent différents droits de rachat, qui dans certains cas établissent la valeur de rachat à 95 % de la valeur de marché des parts. En conséquence, les parts du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie
La trésorerie est constituée de dépôts en espèces.

Opérations de placement et constatation des revenus
Le gain (perte) net réalisé à la vente de placements et la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Conversion des devises
Les souscriptions et rachats du Fonds sont principalement libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». Les gains (pertes) de change réalisés ou latents sur les actifs et les passifs, à l'exception des placements libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change ». Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Évaluation des parts rachetables
La valeur liquidative à une date donnée correspond à la valeur totale de l'actif du Fonds, déduction faite de la valeur totale du passif, exprimée en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. La valeur liquidative et la valeur liquidative par part sont calculées chaque jour où la Bourse de Toronto (TSX) est ouverte aux fins de négociation.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part
Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » de l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période.

Estimations comptables et jugements critiques
Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

a) Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des cours (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de cours fournies par les teneurs de marchés. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ou exécutables. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

b) Classement et évaluation des placements et des instruments dérivés selon IFRS 9

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important concernant le modèle économique selon lequel le portefeuille est géré. Aux fins de l'application d'IFRS 9, le gestionnaire a déterminé que le Fonds a adopté un modèle économique selon lequel le portefeuille est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur.

4. PARTS RACHETABLES

Le capital autorisé du Fonds se compose d'un nombre illimité de parts cessibles d'une catégorie représentant une participation indivise et égale dans l'actif net du Fonds. À moins d'indication contraire dans la déclaration de fiducie, toutes les parts comportent des droits et des privilèges égaux. Chaque part confère un droit de vote à toutes les assemblées des porteurs de parts et permet de participer en proportions égales à toutes les distributions faites par le Fonds. Les parts se négocient à la TSX sous le symbole HBLK. Au 31 décembre 2020, le cours de clôture des parts était de 15,86 $ (6,32 $ au 31 décembre 2019).

Souscriptions et rachats
Chaque jour de bourse, un courtier désigné ou preneur ferme peut placer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre prescrit de parts du FNB. Un jour de bourse désigne tout jour ouvrable de la TSX.

Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le FNB émet ou rachète généralement des parts au courtier désigné ou preneur ferme dans les deux jours de bourse suivant la date à laquelle l'ordre de souscription ou de rachat est accepté. Pour chaque nombre prescrit de parts émises ou rachetées, un courtier désigné ou un preneur ferme doit remettre ou recevoir un paiement comprenant :

a) un panier de titres admissibles et de trésorerie dont la valeur totale est égale à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées;
b) un montant en trésorerie dont la valeur est égale à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées.

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts contre un montant en trésorerie ou échanger des parts contre un panier de titres et de trésorerie. Les parts rachetées contre un montant en trésorerie peuvent l'être à un prix équivalent à 95 % de leurs cours de clôture à la TSX le jour effectif du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal correspondant à la valeur liquidative par part. Les parts échangées contre un panier de titres, composé de titres et de trésorerie, le sont à un prix équivalent à leur valeur liquidative à la date effective de demande de rachat. Les parts sont rachetées dans le cadre de l'échange.

Les parts suivantes ont été émises ou rachetées pendant l'exercice :

	Parts en circulation
Total en circulation au 1er janvier 2019	**1 340 000**
Parts rachetables émises	60 000
Parts rachetables rachetées	(260 000)
Total en circulation au 31 décembre 2019	**1 140 000**
Parts rachetables émises	140 000
Parts rachetables rachetées	(400 000)
Total en circulation au 31 décembre 2020	**880 000**

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'est élevé à 944 617 parts (1 266 384 parts en 2019).

Distributions
Le Fonds est tenu de verser des distributions dont le montant doit être suffisant pour qu'il n'ait aucun impôt à payer sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts réalisés. Toute distribution, le cas échéant, est versée en trésorerie à la fin de l'exercice.

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion
Il incombe au gestionnaire de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire a droit à des honoraires correspondant à 0,65 % de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds (taxes en sus) par année.

Charges d'exploitation
Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat de parts, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (CEI), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et reçoit ensuite un remboursement.

Autres charges
Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires et les avantages sociaux et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre de l'offre continue des actions du Fonds et d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Harvest Portfolios Group Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Ils se sont élevés à 6 296 $ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (6 742 $ en 2019) et sont inclus dans les coûts de l'information aux porteurs de parts qui figurent dans l'état du résultat global.

Renonciations et absorptions
Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Aucuns frais de gestion n'ont fait l'objet d'une renonciation au cours des exercices clos les 31 décembre 2020 ou 2019. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le gestionnaire a absorbé 87 568 $ du total des charges du Fonds (71 896 $ en 2019). Le gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges sans avis préalable aux porteurs de parts.

6. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire cherche à minimiser ces risques en employant des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui gèrent quotidiennement les placements du Fonds en fonction des événements qui se produisent sur le marché et des objectifs de placement. Pour aider à gérer ces risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui surveille les activités de placement du Fonds et s'assure qu'elles sont conformes à la stratégie établie par celui-ci et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

Autre risque de prix
L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché. La situation du marché des actions peut avoir une incidence plus marquée sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds que le rendement individuel de chaque société. La conjoncture économique et financière générale a une influence sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres. La propagation du coronavirus (COVID-19) a causé de la volatilité sur les marchés financiers et un ralentissement de l'activité économique à l'échelle mondiale au cours de la dernière année, et ses conséquences sur la performance des placements du Fonds pourraient persister. L'ampleur de ses répercussions sur les marchés et l'économie est très incertaine et impossible à prévoir, car elle dépendra de la persistance et de la résurgence du virus, et du maintien des restrictions par les autorités. Mais si la crise persiste, elle pourrait avoir une incidence négative notable sur les résultats du Fonds.

Au 31 décembre 2020, 99,6 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds (99,5 % au 31 décembre 2019) se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice aurait augmenté ou diminué d'environ 694 957 $ (360 029 $ au 31 décembre 2019).

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer, et l'écart peut être important.

Risque de change
Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de variations des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition nette du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs nets monétaires et non monétaires (y compris les instruments dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2020		
Devise	**Exposition aux devises ($)***	**% de l'actif net**
Dollar américain	11 555 381	82,8

* Montants en dollars canadiens

Au 31 décembre 2019		
Devise	**Exposition aux devises ($)***	**% de l'actif net**
Dollar américain	6 733 959	93,1

* Montants en dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élevaient respectivement à 11 546 871 $ (6 728 401 $ au 31 décembre 2019) et à 8 510 $ (5 558 $ au 31 décembre 2019).

Au 31 décembre 2020, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport à toutes autres devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 577 769 $ (336 698 $ au 31 décembre 2019), ou 4,1 % (4,7 % au 31 décembre 2019), sur la base de son exposition nette aux devises. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur future des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Aux 31 décembre 2020 et 2019, le Fonds ne détenait aucune obligation ni aucun instrument du marché monétaire. En conséquence, son exposition au risque de taux d'intérêt n'était pas importante.

Risque de liquidité
Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats de parts, tel qu'il est décrit à la note 4. Puisque le paiement des rachats est principalement effectué après la livraison des parts, le Fonds n'est pas exposé à un risque de liquidité significatif. Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de son actif dans des titres activement négociés sur des marchés publics et pouvant être facilement vendus. En outre, le Fonds conserve une position en trésorerie et équivalents de trésorerie suffisante à cette fin.

Aux 31 décembre 2020 et 2019, tous les passifs financiers du Fonds avaient une échéance inférieure à trois mois.

Risque de crédit
Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Aux 31 décembre 2020 et 2019, le Fonds n'avait aucune exposition significative au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée.

Juste valeur des instruments financiers
Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix);
Niveau 3 : Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés être effectués à l'ouverture de la période.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2020				
	Niveau 1 ($)	**Niveau 2 ($)**	**Niveau 3 ($)**	**Total ($)**
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	11 973 558	-	-	11 973 558
CAAE	1 925 584	-	-	1 925 584
Total des actifs financiers	**13 899 142**	**-**	**-**	**13 899 142**

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2019				
	Niveau 1 ($)	**Niveau 2 ($)**	**Niveau 3 ($)**	**Total ($)**
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	5 867 703	-	-	5 867 703
CAAE	1 332 877	-	-	1 332 877
Total des actifs financiers	**7 200 580**	**-**	**-**	**7 200 580**

Le Fonds détenait un titre classé au niveau 3 durant l'année et il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 pendant les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019. Ce titre classé au niveau 3 est un titre numérique reçu en tant que dividende en actions; il se négocie dans un système de négociation alternatif qui n'est pas une bourse reconnue. La valeur de ce titre correspondait initialement au dernier cours négocié sur ce système alternatif, moins une décote pour illiquidité totale. La décote qui alors été appliquée était justifiée par l'incapacité du Fonds à négocier le titre étant donné que celui-ci n'était pas accessible aux investisseurs canadiens. Lorsque l'occasion de négocier le titre de niveau 3 à sa valeur boursière s'est présentée, le titre a été vendu.

Le tableau suivant présente un rapprochement des placements évalués au moyen de données d'entrée non observables (classés au niveau 3).

	31 décembre 2020
	Montant ($)
Solde à l'ouverture (24 avril 2020)	**-**
Achats	-
Ventes	340 380
Gain (perte) net réalisé	340 380
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente	-
Transferts vers le niveau 3	-
Solde à la clôture	**-**

Le Fonds ne détenait aucun titre classé dans le niveau 3 aux 31 décembre 2020 et 2019.

Blockchain Technologies ETF

La valeur des actions est basée sur les cours.

Risque de concentration
Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produits, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant présente le risque de concentration du Fonds par segment, par pays et par secteur d'activité. La segmentation de l'indice a été incluse afin de fournir davantage d'information sur les sociétés du segment émergent par rapport à celles du segment à grande capitalisation.

Régions :

Au	**31 décembre 2020**	**31 décembre 2019**
	% de l'actif net	**% de l'actif net**
États-Unis	72,2	73,6
Canada	10,6	2,1
Inde	8,1	9,0
Allemagne	4,0	4,2
Afrique du Sud	2,9	5,4
Chine	1,8	5,2
Trésorerie et autres actifs et passifs	0,4	0,5
Total	**100,0**	**100,0**

Segment :

Au	**31 décembre 2020**	**31 décembre 2019**
	% de l'actif net	**% de l'actif net**
Segment émergent	60,1	55,4
Segment à grande capitalisation	39,5	44,1
Trésorerie et autres actifs et passifs	0,4	0,5
Total	**100,0**	**100,0**

Segment de marché :

Au	**31 décembre 2020**	**31 décembre 2019**
	% de l'actif net	**% de l'actif net**
Technologies de l'information	90,1	85,0
Finance	6,3	4,4
Consommation discrétionnaire	3,2	4,8
Trésorerie et autres actifs et passifs	0,4	0,5
Services de communication	-	5,3
Total	**100,0**	**100,0**

7. IMPÔTS

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Son année d'imposition prend fin le 15 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une période doivent être distribuées aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et être déduites des revenus imposables futurs.

À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds avait des pertes en capital de 877 783 $ pouvant être reportées en avant indéfiniment et portées en diminution de gains en capital futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être déduites des revenus des années ultérieures et ont été reportées en avant comme suit :

Année d'échéance	Montant ($)
2038	74 754
2039	90 392

Le Fonds pourrait être assujetti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds comprennent généralement la TVH de 13 %. La TVH est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de parts à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province, ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

8. PAIEMENTS INDIRECTS

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations sur titres, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était nulle aux 31 décembre 2020 et 2019.

Siège social

610 Chartwell Road, Suite 204,
Oakville (Ontario) L6J 4A5
Tél. : 416 649-4541
Sans frais : 866 998-8298
Téléc. : 416 649-4542
Courriel : info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.